



# Après Votre maquillage permanent

## RECOMMANDATIONS

Vous venez d'effectuer une prestation de Maquillage Permanent chez Marion Maquillage permanent ; vous devrez effectuer une première retouche, qui doit se tenir 3 à 4 semaines après votre première intervention. Pensez à réserver dès à présent votre rendez-vous. Afin de maintenir une qualité irréprochable de votre Maquillage Permanent, nous vous conseillons un entretien tous les 12 à 18 mois. En effet, les couleurs s'estompent au fil des mois du au renouvellement cellulaire. Afin de conserver des lignes parfaites et une intensité de couleur satisfaisante, l'entretien annuel est donc conseillé.

## PRECAUTIONS APRES LA SEANCE

Désormais, et afin d'assurer la longévité attendue de votre dermopigmentation, il convient de respecter quelques consignes simples, qui sont à effectuer jusqu'à complète cicatrisation (1 mois environ) et que vous devez faire confirmer par votre médecin traitant ou bien votre pharmacien.

- Veuillez nettoyer la zone tatouée avec des mains propres, désinfecter avec de la CHLORHEXIDINE\* et appliquer aussi souvent que possible une crème cicatrisante (sauf pour les yeux).
- Veuillez ne pas vous exposer au soleil (ou UV) jusqu'à totale cicatrisation afin de prévenir d'éventuelles tâches d'hyperpigmentation. Par la suite, évitez de vous exposer sans appliquer une crème solaire indice 50.
- Veuillez éviter toute source de chaleur, d'humidité et d'irritation (piscine, hammam, sauna, bain) ainsi que des soins tels que gommage, peeling, teinture, décoloration, permanente de cils.
- Veuillez ne pas appliquer de crème à base d'acide de fruit type AHA, à la vitamine A acide.

## BON A SAVOIR

- Si de l'eau entre en contact de vos sourcils, retirez celle-ci en tapotant sur la zone à l'aide d'un mouchoir.
- Si des squames se détachent en pelant, il convient de ne pas se gratter. Vous devrez appliquer votre crème cicatrisante ; elles se détacheront seules au bout de 4/5 jours. Les réactions possibles sont des rougeurs, œdèmes, ecchymoses, hématomes, sensibilité de la peau et démangeaisons sur et autour de la zone tatouée. Ces inconvénients sont passagers et disparaissent au bout de quelques jours.
- La couleur de la pigmentation sera plus foncée le jour de sa réalisation. Elle s'éclaircira de 30% pour les sourcils et jusqu'à 40% pour les lèvres.
- Une retouche, sera prévue entre 3 et 5 semaines après la prestation. Celle-ci permettra d'effectuer d'éventuelles corrections de forme et/ou de couleur.



**YEUX :** Nettoyer les yeux au collyre VITABACT\* (2 x/ jour matin et soir durant 7 jours).

Puis, appliquer la crème VITAMINE A DULCIS\* (2 x/ jour matin et soir durant 7 jours) Poursuivre l'EXTRANASE\* (3 comprimés 3 x/par jour, matin, midi et soir durant 3 jours). **OU** Arnica en homéopathie.

Afin de faciliter et améliorer la cicatrisation vous pouvez également prendre du PROTEOCHOC\*. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre médecin traitant ou votre pharmacien. En cas de sensation de gonflement, appliquer des compresses glacées imbibées de sérum physiologique.



**SOURCILS :** Ne rien appliquer sur la zone durant 48 heures après la prestation.

Passer ce délai, appliquer une crème cicatrisante (2x/jour en couche fine).



**BOUCHE :** Le lendemain de la pigmentation, nettoyer la zone avec une compresse et un produit désinfectant. Poursuivre l'EXTRANASE\* (3 comprimés 3 x/ par matin, midi et soir durant 3 jours).

Afin de faciliter et améliorer la cicatrisation vous pouvez également prendre du PROTEOCHOC\*. **OU** Arnica en homéopathie. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre médecin traitant ou votre pharmacien.

Appliquer de la vaseline en couche fine aussi souvent que possible (3 x/ par jour minimum).

Si vous êtes sujet aux boutons de fièvre et/ ou d'herpès, continuer la prise d'un traitement anti viral prescrit par votre médecin traitant (à prendre avant et après la prestation). **Ou** Vous pouvez continuer la prise des compléments alimentaires à base de CYPRESS et ÉCHINACÉE\* (6 à 8 comprimés/ jour durant 5 jours). **Ou** Appliquer de l'huile essentielle\*\* de Tee Tree (Arbre à thé).

\*Tous ces produits sont donnés à titre indicatif. Ils se trouvent en pharmacie ; vous devez toutefois vous faire confirmer par votre médecin traitant, qu'il n'existe aucune contre-indication avec votre état de santé.

Dans tous les cas, la société Marion Maquillage permanent décline toutes responsabilités si une réaction survient à l'issue de l'un des traitements préconisés dans le présent feuillet de recommandations.

\*\*Une grande attention doit toujours être portée aux personnes présentant un terrain allergique connu. Un certain nombre de molécules potentiellement allergisantes peuvent être présentes dans les huiles essentielles. Avant la première utilisation il est conseillé d'effectuer un test cutané pour tester la tolérance aux huiles essentielles : appliquer sur l'intérieur du poignet et observer la réaction au bout de quelques heures.